

Cote de l'argent

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1899)**

Heft 90

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249034>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

C ourage. — *Lâcheté.*
 H umilité. — *Arrogance.*
 E rreur. — *Vérité.*
 M onarchie. — *République.*
 I diot. — *Sensé.*
 N aissance. — *Mort.*

K ou — *Dur.*
 E chouer. — *Réussir.*
 N uit. — *Jour.*
 E colier. — *Professeur.*

V ancer. — *Reculer.*

R ire. — *Pleurer.*
 O ubli. — *Souvenir.*
 M alheur. — *Félicité.*
 E liminer. — *Ajouter.*

346. MÉTAGRAMME.

Miche. Niche. Biche. Fiche. Riche.

347. MOT EN TRIANGLE.

D I A M A N T
 I G N A R E
 A N C R E
 M A R E
 A R E
 N E
 T

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. M^{lle} Cécile Boucon au Noirmont

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Lo-Xavier tchu lai piaice que ne saïpe lo français ; M^{lle} Appoline Froidevaux à Saignelégier ; Gontran Moritz à St-Imier ; Le baron à St-Imier ; Deux cœurs pensifs dans la très Haute-Ajoie ; Un locataire au fort Chabrol à Chevenez ; Les ascenseurs des échelles de la mort à Bienne ; Etvariza à Porrentruy ; Eva P. en séjour à les Bois.

352. CHARADE.

Mon *premier* se mange et se flairer
 Mon *second* est un insulaire ;
 Mon *tout* aime à lâcher exprès
 Des gros mots, sans courir après.

353. LETTRES INCONNUES.

Ajouter deux mêmes Consonnes aux huit mots suivants, pour en former huit autres mots :

HALE. OSE. ANE MA.
 ODE. ETAL. CLÉ MALO.

354. MOTS EN CROIX.

Remplacer les X ci-dessous par les lettres ci-après désignées de manière à former en croix les noms de deux oiseaux, excellents chanteurs :

e, e, e, i, l, m, n, r, s.

X
 X
 X X X X X
 X
 X

355. LOGOGRIPHE.

Ami lecteur, je possède dix pieds,
 Et ne cherche que bonne chère ;
 C'est, dira-t-on, un talent ordinaire,
 C'est avoir des goûts bien grossiers,
 Que de tant s'occuper des choses de cuisine.
 Tu peux rendre pourtant mon mérite réel ;
 Coupe ma tête ; aussitôt c'est le ciel
 Que j'étudie et qu'à fond, j'examine

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 3 octobre prochain.

Publications officielles.

Le concours du bétail bovin est renvoyé au Cernil au mardi 17 octobre, à Porrentruy au mercredi 18, et à Delémont au jeudi 19 octobre.

Mises au concours

Les Bois. — La place de débitant de sel s'inscrit jusqu'au 30 à la Factorerie des sels à Delémont.

Fièvre aphteuse a mis à ban de tous les visiteurs de la foire de Montfaucon du 11 septembre et de tous les acheteurs du bétail à cette foire est ordonnée dans le district des Franches-Montagnes.

Convocations d'assemblées.

Bassecourt. — Le 24 à 2 h. pour statuer sur une demande de la société de parquetterie, décider si l'on vendra les actions du Jura-Simplon voter les règlements d'assistance.

Bourrignon. — Le 2 à 2 h. pour adopter les règlements d'assistance. s'occuper des chemins et du pâturage des regains.

Buix. — Le 24 pour s'occuper des moyens d'avoir de l'eau potable.

Courchapoix. — Le 24 à 2 h. pour nommer un régent.

Cornol. — Le 24 à 1 h. pour passer les comptes, voter les règlements d'assistance, fixer le traitement du préposé à la tenue des registres du domicile, statuer sur une demande de salaire.

Courtemaiche. — Le 24 à 3 h. pour passer les comptes, s'occuper de l'achat d'un taureau et des chemins.

Fahy. — Le 24 à 2 h. pour répondre aux propositions concernant une sage femme, voter les règlements de l'assistance.

Porrentruy. — Assemblée bourgeoise le 1^{er} octobre à 10 h. 1/2 pour ratifier une convention avec la commune municipale.

Ça et là

L'alcoolisme par le lait. — On ne se doute probablement guère, même parmi les intransigeants pourfendeurs de l'alcoolisme, qu'il est possible de s'alcooliser avec le plus inoffensif des breuvages. J'ai nommé le lait.

C'est-à-dire que les petits enfants à la mamelle eux-mêmes ne sont pas à l'abri de l'omniprésent péril.

— Parbleu ! va dire un malin, si la mère ou la nourrice est alcoolique, il va de soi que l'enfant sera lui-même intoxiqué.

Le malin n'y est pas. Dans le cas que je vise, il ne s'agit pas de lait de femme, mais de vache. Quel est donc ce mystère ?

Mon Dieu ! ce mystère est plutôt simple, et le malin précité avait tout de même entrevu la vérité. Je me hâte, en effet, d'ajouter que le lait incriminé provient de vaches nourries — comme c'est la coutume dans certaines régions — avec des résidus de distillerie.

Un savant allemand, s'étant avisé d'analyser le lait de bêtes soumises à ce régime, a dû reconnaître qu'il ne contenait pas moins de 1% d'alcool, c'est-à-dire une dose plus grande que les bières réputées les plus fortes.

Un joli régal à offrir à un bébé !

Pour passer la nuit.

On sait que bien des pauvres diables, à Paris, passent la nuit sous les ponts.

Un ingénieur sans domicile et quasi sans le sou — il s'en trouve, hélas ! — avait trouvé un autre moyen de se mettre à l'abri pendant la nuit.

Depuis près d'un mois, tous les soirs, il prenait pour dix centimes, à une gare, un billet de quai sous prétexte d'aller recevoir quelqu'un à l'arrivée d'un train. Il revenait sur ses pas et allait dormir dans un moelleux fauteuil de la salle d'attente des premières. A cinq heures du matin il quittait son salon et attendait la nuit pour recommencer ce manège. Hélas ! tout prend fin : la consigne (pas celle des bagages) a été pour lui sans pitié !

L'enterrement d'une jambe. — A New-York, vivait — et vit encore — un fils d'Israël d'origine allemande, nommé Salomon Levenson. Ce Juif, victime d'un accident, fut, il y a quelques jours, amputé d'une jambe.

Il appartenait à une Société amicale allemande, laquelle assure à tous ses membres une somme de 200 dollars pour leurs funérailles.

L'amputé écrivit à la Société que sa jambe faisant partie de son corps, il avait le droit de réclamer une portion de l'indemnité convenue en cas de la disparition complète de sa personne.

Salomon demandait donc cinquante dollars, comptant bien les empocher.

Mais le conseil de la société, en cette circonstance, se montra plus Salomon que Salomon.

Après une mûre délibération, il accorda les cinquante dollars demandés, à condition que ces cinquante dollars seraient employés intégralement à l'enterrement de la jambe.

Ainsi fut fait. Les funérailles furent relativement belles, et Salomon Levenson frustré dans son ingénieux calcul, eut tout au moins la consolation de suivre le convoi d'une partie de sa personne... avec sa jambe de bois.

Cote de l'argent

du 20 septembre 1899.

Argent fin en grenailles. fr. 104. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 106. — le kilo.